

ASSEMBLEE PLENIERE REGIONALE**11 & 12 OCTOBRE 2018****SECURISATION DES TRANSPORTS**

Rapport n° 2157

Intervention de Raphaël DEBÛ

Pour le groupe « l'Humain D'Abord - PCF - Front de Gauche »

Monsieur le Président,

Vous vous félicitez dans ce rapport des investissements de la Région pour la sécurisation des transports, qui s'appuie pour l'essentiel sur le déploiement d'une myriade de caméra de vidéosurveillance pour un coût 85 millions.

Vous vous félicitez également du doublement du nombre des agents de la Sûreté Générale (SUGE), passant donc de 80 à 160 agents.

2 remarques à ce niveau : d'une part, la prolifération de caméra de surveillance ne peut en aucun cas se substituer à la présence humaine dans nos gares et trains. La surveillance vidéo est un outil qui n'a aucun sens si elle ne sert pas à rendre plus efficace l'intervention physique sur le terrain. Pour le dire autrement, une caméra surveille, mais ne protège pas !

Or, le bilan de la présence humaine est largement déficitaire : si les effectifs de la SUGE ont progressé de 80 agents –pour

l'ensemble du territoire régional- nous avons dans le même temps perdu près de 200 contrôleurs dans nos trains, et une centaine d'agents dans les gares.

Nous sommes donc très loin de répondre aux besoins, et je dirais même que nous allons dans le mauvais sens.

A titre d'exemple, à St Etienne, alors qu'il est urgent de renforcer la présence humaine, notamment le soir, c'est 10 postes qui ont été éliminés. D'ailleurs, même la demande d'avoir une présence continue de la SUGE en soirée a été refusée.

J'ai bien entendu en commission le Vice-président Meunier réduire le rôle des agents de la SNCF à la vente et le contrôle des titres de transports, en faisant semblant d'ignorer le rôle que ces agents jouent dans la sécurité des usagers. Les cheminots sont des acteurs majeurs de la prévention, de la dissuasion, mais aussi de l'intervention sur le terrain.

Parce que, si c'est la seule présence d'agents armés qui permet d'accoler le terme de « sécurité », alors, soit il faut renommer la délibération « de sécurisation des passages à niveaux », soit il faut placer à un gendarme à chaque barrière !

Vous proposez également d'étendre le tarif « illico sureté » aux policiers municipaux –armés ou non d'ailleurs –ce qui est curieux, puisque l'armement des policiers et gendarmes était l'argument choc à l'origine de ce dispositif.

Les policiers municipaux en seront heureux, sans aucun doute. Mais, alors que vous avez pris la peine de nous indiquer que le

30% des bénéficiaires du Pass « Illico Sureté » était intervenu où avait signalé une infraction (ce quoi est un peu vague quand même), je pense qu'Anne-Julie –sensible qu'elle est au titre auto-proclamé de « Région la mieux gérée de France » - serait ravi d'avoir une estimation du coût de cette extension de gratuité. D'ailleurs, mon groupe aimerait avoir les chiffres précis du coût de ce dispositif depuis sa mise en place, ainsi que d'une évaluation d'impact sérieuse sur l'évolution des actes délictueux dans nos transports.

Mais puisqu'on en est à étendre la gratuité au divers corps qui contribue à protéger les citoyens, je vous propose d'inclure les Sapeurs-Pompiers dans ce dispositif, puisqu'ils relèvent de la Sécurité Civile. Et j'insiste sur le terme de « sécurité civile » pour le Vice-Président Meunier.

Vous comprendrez donc que nous ne soutiendrons pas cette délibération et que nous vous demandons au contraire d'obtenir de la Direction de la SNCF, via un amendement à la convention TER, l'augmentation substantielle du nombre d'agent dans nos trains et dans les gares.

Toutefois, pour finir sur une note positive, nous voyons d'un bon œil la mise en place de la gratuité des transports – malheureusement réduit à un nombre trop réduit d'Auvergnats et de rhônalpins. Nous serons donc ravis que la question de la gratuité, ou plus exactement le Libre accès aux Transport, puisse être débattu dans notre assemblée.

Raphaël DEBÛ

Conseiller Régional – Métropole de Lyon